



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
19 avril 2017
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement

Soixante-cinquième réunion directive

Genève, 27 juin 2017

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
2. Activités de la CNUCED en faveur de l'Afrique.
3. Désignation d'organisations non gouvernementales aux fins de l'article 77 du Règlement intérieur du Conseil du commerce et du développement.
4. Questions diverses.
5. Rapport du Conseil du commerce et du développement sur sa soixante-cinquième réunion directive.

II. Annotations

Point 1

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

1. L'ordre du jour provisoire de la réunion figure dans la section I ci-dessus.

Documentation

TD/B/EX(65)/1 Ordre du jour provisoire annoté

Point 2

Activités de la CNUCED en faveur de l'Afrique

2. Chaque année, un rapport sur les activités de la CNUCED en faveur de l'Afrique est établi et présenté à une réunion directive du Conseil du commerce et du développement. Il donne une vue d'ensemble des travaux de recherche et d'analyse réalisés par la CNUCED sur le développement de l'Afrique et contient un résumé des activités concrètes, y compris des services consultatifs et des activités de coopération technique, menées dans chaque secteur relevant du mandat de la CNUCED. Le rapport de cette année complète et actualise les informations figurant dans le document TD/B/EX(63)/2, qui a été soumis au Conseil à sa soixante-troisième réunion directive, en septembre 2016.



Documentation

TD/B/EX(65)/2 Activités de la CNUCED en faveur de l'Afrique
Rapport du Secrétaire général de la CNUCED

Point 3

**Désignation d'organisations non gouvernementales aux fins
de l'article 77 du Règlement intérieur du Conseil
du commerce et du développement**

3. Le secrétariat de la CNUCED a été saisi de cinq demandes d'inscription sur la liste visée à l'article 77 du Règlement intérieur du Conseil. La liste des organisations non gouvernementales agréées figure dans le document TD/B/NGO/LIST/20.

Documentation

TD/B/EX(65)/R.1 Demande présentée par le China–Africa Business Council
Note du secrétariat de la CNUCED

TD/B/EX(65)/R.2 Demande présentée par la Stichting Global Reporting Initiative
Note du secrétariat de la CNUCED

TD/B/EX(65)/R.3 Demande présentée par l'association Africa 21
Note du secrétariat de la CNUCED

TD/B/EX(65)/R.4 Demande présentée par l'Organisation mondiale des zones franches
Note du secrétariat de la CNUCED

TD/B/EX(65)/R.5 Demande présentée par l'Association panindienne des industries
Note du secrétariat de la CNUCED

Point 4

Questions diverses

Point 5

**Rapport du Conseil du commerce et du développement
sur sa soixante-cinquième réunion directive**
